



## **LÉZ'ARTS DES FALAISES ORGANISE SON CONCOURS DE NOUVELLES à ORGON. Règlement.**

### **Article 1 - Objet du concours.**

**L'Association LEZ'ARTS DES FALAISES**, organise le concours de nouvelles d'ORGON.

Ce concours est le dernier volet du « **Triptyque de l'écriture**, » participation symbolique d'Orgon à **Marseille 2013, capitale de la culture**.

### **Article 2 - Conditions du concours.**

- **Le concours est ouvert du 1<sup>er</sup> Février au 31 Mai (Le cachet de la poste faisant foi)**
- Le concours est ouvert à toute personne majeure.
- L'inscription est gratuite.
- Le **Thème est libre**, mais les candidat(e)s devront bâtir leur nouvelle en y intégrant : **Un personnage principal, (une femme de 70 ans) un lieu, (le quai d'une gare) et un objet (un miroir).**
- Une nouvelle par candidat.

### **Article 3- Présentation du texte :**

- Les textes seront inédits et écrits en français.  
Le texte devra comporter **3 pages** au maximum numérotées et agrafées en A4 (21 x 29,7 cm),
  - Police de caractère : Times New Roman 12
  - Interligne : 1,5
- **Envoi des nouvelles :**
- **Trois** exemplaires numérotées et agrafées, à envoyer **par courrier** au siège de l'association, **avant le 31 mai à minuit**, (Cachet de la poste faisant foi)

**Association LEZ'ARTS DES FALAISES  
Concours de nouvelles.  
100 chemin de La Fanfarline  
13660 ORGON**

### **2. Présentation des feuillets.**

- Recto seulement.
- Pages agrafées
- Pages numérotées
- Respect de l'anonymat, (**aucun nom sur les trois exemplaires.**)

### **3. Identification de l'auteur.**

Dans l'enveloppe accompagnant les **trois** exemplaires, **joindre une feuille libre** qui reprend :

- **Le titre de la nouvelle**
- **Nom et prénom**
- **Date de naissance**
- **Adresse complète**
- **N° de téléphone**
- **Adresse électronique (Pas obligatoire)**

**Article 5.**

Le premier prix sera récompensé par un chèque de **300 euros** remis par l'association le samedi **30 Juin à 17H** à la Médiathèque d'Orgon, le lauréat sera cordialement invité.

**Article 6.**

Le jury sera composé de (professeurs de lettres, écrivains et lecteurs) qui détermineront le lauréat du concours de façon anonyme. Leurs décisions seront sans appel.

Les critères qui leur permettront d'effectuer le classement :

- Originalité.
- Intérêt du récit.
- Conformités aux exigences du règlement.
- Respect des règles grammaticales, orthographiques, de syntaxes et de ponctuation.
- Qualité du style rédactionnel.

**Article 7.**

Le lauréat sera prévenu téléphoniquement par la présidente de l'Association.

Les résultats seront présentés sur le site internet de l'association, après la remise des prix qui aura lieu le 30 juin 2012 à 16H30

[www.assodesfalaises.com](http://www.assodesfalaises.com).

**Article 8 (Divers).**

Les nouvelles seront détruites après le concours.

En cas de perte ou de dégradation de l'œuvre pendant l'envoi, les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables.

Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.